

## Camille MATHIEU : Récit synthétique d'une partie de sa vie

*Les parents de Camille habitaient 19 rue Sainte Waldeburge à Lignières, petit village du sud de l'Aube à 13 kms au Nord Ouest de Tonnerre. Ils ont eu 3 fils René 1908-1925, Louis 1911-1982 et Camille 1915, René est décédé à l'âge de 17 ans des suites d'une tuberculose détectée tardivement, Louis a fait toute sa carrière dans l'armée avec des missions au Maroc et en Indochine où il fut blessé au genou par un explosif. Il était commandant dans l'armée Française.*

*Les parents de Camille, mariés le 2 avril 1907, étaient propriétaires de leur ferme et de 10 hectares de terre de pâture et de culture.*

*Louis Amable MATHIEU 33 ans a été mobilisé pour participer à la guerre 14-18 d'où il reviendra après avoir été gazé dans les tranchées. Il décèdera le 2 juillet 1937, à l'âge de 56 ans, des suites d'une maladie découlant du gazage subi pendant la guerre.*

*Blanche MATHIEU née PROTAT le 29 mars 1888 à Lignières, sera donc veuve à 49 ans. Elle gèrera la ferme seule de 1937 à 1972, une ferme modeste composée de 4 vaches d'un cheval de labour, d'un âne pour tracter la charrette, d'un cochon, de poules, de canards et de lapins, elle s'occupera aussi de la culture du blé et de betteraves dans les champs et du ramassage du foin. Elle est décédée le 28 octobre 1978 à l'âge de 90 ans après avoir vécu les dernières années de sa vie chez son fils Camille en région Parisienne.*

*Camille MATHIEU né le 27 janvier 1915 à Lignières (Aube) fils de Louis Amable MATHIEU et de Blanche PROTAT fait ses études à l'école communale de Lignières jusqu'au certificat d'étude, il travaille ensuite à la ferme avec ses parents jusqu'à son appel sous les drapeaux fin 1936.*

*Il effectue son service militaire obligatoire au 18<sup>ème</sup> régiment du génie à compter du 15/10/1936, puis s'engage le 15/10/1938 pour 6 mois toujours au 18<sup>ème</sup> régiment du génie à Nancy où il a la fonction de colombophile.*

*A l'occasion d'une hospitalisation à Nancy, il rencontre une infirmière stagiaire, Denise LUMEREAUX, qui deviendra sa femme le 11 décembre 1939. Leur 1<sup>er</sup> fils Jean-Marie naît le 16 novembre 1940.*

*Il fait une demande d'affectation pour intégrer la garde républicaine mobile, demande qui est acceptée le 05/01/1939. Il est admis à l'école de la garde républicaine mobile au Fort de Montrouge. Le 5/7/1939 il est nommé garde à pied et il est affecté à la 1<sup>ère</sup> légion de garde républicaine mobile au Fort de Montrouge. Le 1/8/1939 il est affecté à la 22<sup>ème</sup> légion de la garde républicaine mobile à la caserne de Drancy.*

Le 1/9/1939 : Début de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale déclenchée avec l'attaque de la Pologne par l'Allemagne et la Slovaquie.

Le 16/6/1940 : Début du régime de Vichy, signature du traité d'armistice entre le gouvernement de Vichy et le 3<sup>ème</sup> Reich Allemand le 22 juin 1940 dans la forêt de Compiègne, et dans le wagon historique où le Maréchal Foch et les plénipotentiaires allemands se retrouvèrent pour l'armistice du 11 Novembre 1918.

Dès le 3/10/1940, une loi, "[portant statut des Juifs](#)", est promulguée excluant les Juifs de la fonction publique française, des métiers de la presse, du spectacle et de la direction d'entreprises et soumettant les professions libérales à des quotas.

Le lendemain, une loi du gouvernement de Vichy prévoit que " les ressortissants étrangers de race juive (...) pourront être internés dans des camps spéciaux " et qu'ils " pourront en tout temps se voir assigner une résidence forcée par le préfet du département de leur résidence ".

*Le 01/11/1940 Camille est affecté avec son unité aux forces de gendarmerie de Paris-Est à la caserne de Drancy.*

*Les Allemands ont réuni les gendarmes avec leur hiérarchie dans la cour de la caserne de Reuilly, des soldats allemands armés de mitraillettes encadraient les gendarmes pendant que les consignes étaient transmises au colonel de gendarmerie. Le colonel avait les larmes aux yeux d'être obligé d'obéir aux ordres allemands.*

*Le 20/08/1941, Camille MATHIEU était affecté à la garde extérieure du camp de Drancy sur un mirador. Dès sa prise de fonction, Camille sentait ce camp très malsain, ne savait pas encore ce que les Nazis tramaient, préparaient, quelle serait la destination finale des internés, mais il sut très vite qu'il ne pourrait pas rester passif et qu'il devrait venir en aide à ces pauvres gens victimes de la rafle des nazis.*

*Le 21/08/1941, deux femmes (Mesdames FUCHS et HERTZBERG) s'approchent sur la route autour du camp, Camille leur demande ce qu'elles font là, elles lui répondent qu'elles souhaitent seulement voir leurs maris internés, Camille, empathique et sensible à la détresse de ces femmes, leur demande de déposer discrètement leurs adresses au pied du mirador et leur promet de venir les voir plus tard, ce qu'il fit sans tarder avec son épouse Denise.*

*Très rapidement, il propose aux maris des intéressées de s'échapper par les égouts, solution non retenue car trop risquée, il décide donc de leur passer des médicaments provoquant des accélérations cardiaques ou tachycardies inquiétantes qui pousseront le Commandant Allemand du camp à relâcher le 11/11/1941 les personnes ainsi « tombées malades », parmi elles, Messieurs FUCHS, HERTZBERT et AJDEMBAAUM, qui échappèrent de ce fait à la déportation...*

*Dès le 11/11/1941 Camille proposa aux familles HERTZBERG et FUCHS de les cacher en les hébergeant chez sa mère Blanche MATHIEU à Lignièrès (Aube). La famille FUCHS resta à Lignièrès jusqu'à la fin de la guerre, Monsieur HERTZBERG se rendit en zone libre à Grenoble, Adèle HERTZBERG, elle, rejoignit Paris où ses parents étaient eux-aussi internés. Elle ne revint vivre avec son mari à Grenoble, qu'après la déportation de ses parents. Les parents d' Adèle ne sont jamais revenus des camps de concentration. Denise MATHIEU, l'épouse de Camille, fit un*

*voyage à Grenoble pour accompagner une des deux filles HERTZBERG et leur fournir de fausses cartes d'identité.*

*Par la suite, Camille transmettra clandestinement de nombreux courriers des familles aux malheureux internés, et ce, jusqu'au 21/3/1943. Après plusieurs jours de mise aux arrêts, il est rayé des contrôles de la gendarmerie et révoqué pour avoir été pris en possession de lettres destinées à des internés du camp de Drancy.*

*Retour à Lignièrès, son village natal, où son camarade CHAPOTIN lui propose de reprendre un fonds de commerce, en l'occurrence une librairie, à Courtenay fin 1943. C'est à Courtenay qu'il est approché par un médecin et un vétérinaire qui lui proposent de rejoindre la résistance, ce qu'il accepte sans sourciller connaissant leur réputation sans faille de personnes intègres et patriotes.*

*Le 1/2/1944 à Joigny, Camille rejoint les FFCI (forces françaises des combattants indépendants) dans le 1er régiment des volontaires de l'Yonne, intégrant le groupe de Jean-Marie BUCKMASTER comme agent P1, ils ont pour mission des parachutages d'armes et des destructions de voies ferrées. Il est nommé adjudant FFJ le 1/10/1944, puis le 16/2/1945 avec le 35<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, il part pour participer aux durs combats de la campagne d'Alsace jusqu'à l'abdication d'Hitler. 30 de ses camarades sur 100 venant avec lui de Courtenay ne reviendront pas de ces terribles combats. Il se rengage au 35<sup>ème</sup> régiment d'infanterie jusqu'au 31/1/1948.*

*Les familles HERTZBERG ET FUCHS ont toujours eu une profonde reconnaissance pour Camille et Denise et sont devenues avec le temps de vrais amis. Aujourd'hui Mr et Mme HERTZBERG sont décédés et ce sont leurs filles qui gardent le contact. Mr et Mme FUCHS sont eux aussi décédés, ils avaient un fils prénommé Jean dit Jeannot.*

*Aussi, ce sont ces deux familles qui ont fait, à l'insu de Camille et Denise, les démarches pour demander leur nomination et celle de Blanche MATHIEU comme «Justes parmi les nations» dès 1975, avec remise de médailles à l'ambassade d'Israël de Paris en 1976. En guise de*

*reconnaissance, Denise et Camille sont invités en Israël pour un séjour de 10 jours, et pour assister à une cérémonie officielle avec la plantation d'un caroubier en leur honneur dans l'allée des Justes à Jérusalem. Camille, Denise et Blanche MATHIEU dont les noms sont gravés sur le mur des Justes sis au mémorial de la SHOAH allée des justes à PARIS dans le 04ème arrondissement.*

### **Suite de la carrière professionnelle de Camille:**

Occupation en Allemagne du 9/5/1945 au 12/6/1952 à Constance, Bergzabern, Dietz Bad-Kreuznach et Baden Baden.

Le 16/2/1945 Il est affecté au 35ème Régiment d'Infanterie avec le grade d'adjudant.

Le 1/2/1946 il s'engage pour 2 ans toujours au 35ème Régiment d'infanterie.

Le 1/2/1948 rengagé pour 2 ans au 12ème bataillon de commandement (occupation à Constance en Allemagne).

Le 1/5/1948 il est nommé adjudant chef.

Le 16/1/1949 il est affecté au 110<sup>ème</sup> régiment d'infanterie (occupation à Constance en Allemagne).

Le 1/8/1950 il est affecté à la 53<sup>ème</sup> compagnie de Q.G. (occupation en Allemagne).

Le 1/4/1951 il est affecté à la 102<sup>ème</sup> compagnie de Q.G. (occupation en Allemagne).

Le 24/6/1952 il est affecté au 9<sup>ème</sup> zouaves à Alger jusqu'au 25/2/1956 à l'occasion des évènements d'Algérie.

Le 24/3/1956 il est affecté sa demande à l'Ecole du Génie à Versailles avant de rejoindre la direction des travaux du Génie à Paris.

Le 1/9/1962 Retraité militaire.

Embauché comme conducteur de travaux au génie militaire à titre civil jusqu'au 31/12/1964.

Il poursuit sa carrière comme métreur dans l'entreprise Drouard frères à Paris du 4/1/1965 au 30/6/1976.

Retraité depuis 1/7/1976.

### Citations et Décorations.

Droit au port de l'insigne Rhin et Danube 1ère armée 08/05/1945.

Médaille de la Résistance.

Médaille Militaire décernée le 15/12/1953

Croix de Guerre 39-45 avec étoile de bronze (Campagne d'Alsace)

Citation à l'ordre de la nation

Médaille des Justes le 27/12/1976

Chevalier dans l'ordre de la légion d'Honneur, nommé le 14 juillet 2010.

### Interviews et témoignages :

\* Camille est convié aux Invalides le 14 décembre 2009 pour l'inauguration d'une exposition (initiée par M. MANGOU, président des anciens combattants de la police) concernant les 54 Justes de la Police et de la Gendarmerie, cette exposition sera itinérante dans tous les départements de France, sur le thème « Désobéir pour sauver ».

### Extrait du discours d'Hubert Falco, Secrétaire d'état à la Défense et aux anciens combattants, ce jour là :

« Ces Justes parmi les Nations, ces policiers et ces gendarmes dont nous honorons la mémoire aujourd'hui, ces hommes qui ont agi dans l'ombre, nous redonnent espoir et confiance en l'humanité. »

« Ils n'ont pas obéi aux ordres. Ils n'ont pas obéi à leur hiérarchie. Ils n'ont pas obéi aux lois iniques de l'État français. »

« Ils ont obéi à leur conscience. Ils ont obéi à ce qu'ils pensaient être juste. »

« Ils ne l'ont pas fait au nom de grands principes ou en prononçant de grands discours. Ils l'ont fait simplement, naturellement, avec la seule intuition de ce qui est bien et de ce qui est mal. »

«La désobéissance peut aussi être une vertu, surtout quand elle place le respect de l'autre, de son intégrité, de sa prétendue différence, au-dessus de l'autorité aveugle (...) Au péril de sa vie, Urbain Haag a fait passer l'empathie avant la discipline, le cœur avant l'obéissance. » Ainsi parle Olivier Schwab, petit-fils d'Henri Schwab, sauvé de la déportation par le policier Urbain Haag. L'exposition 'Désobéir pour sauver' est visible jusqu'à la fin du mois à la filature. Prêtée par l'Onac à Mende, elle est née de l'initiative du président de l'association des anciens combattants de la Police nationale, Alain Mangoli. Ce projet est le fruit d'un riche partenariat entre ministères de la Défense et de l'Intérieur et les associations. Cette exposition réalisée par le département de la mémoire combattante de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a été conçue d'une manière didactique. 19 panneaux la composent. Le premier concerne l'éditorial de Simone Veil, marraine de l'exposition. Rescapée de la Shoah, plusieurs fois ministre, ancienne présidente du Parlement européen et membre du Conseil constitutionnel, elle est à l'origine de la reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans les persécutions racistes et antisémites, et de l'hommage rendu aux Justes de France. Au milieu de cette barbarie absolue qui régnait dans les camps, les Justes ont non seulement sauvé des vies humaines, mais ils ont aussi incarné l'honneur de l'humanité qui, grâce à eux, n'a pas totalement sombré à Auschwitz. Ils nous rappellent que chacun de nous peut être un maillon précieux qui fait que l'histoire chavire ou au contraire avance. Les Justes policiers et gendarmes l'ont fait avancer. « Nous ne pouvions supporter de voir les Juifs enregistrés comme du bétail. Quand nous avons reçu l'ordre de la préfecture, nous savions que ces arrestations étaient pour eux le commencement de la fin, confiait le policier Pierre Marie, en juillet 1982, à l'occasion de la remise de son titre de Juste. Des policiers couraient ou sautaient sur leur vélo pour prévenir de l'heure de la rafle. Puis ils rentraient mettre leur uniforme. 'Ça alors, l'appartement est vide' ».



« Camille MATHIEU et sa femme Denise ont été décorés de la Légion d'honneur par le Préfet du Val d'Oise le 11 novembre 2010. Camille est le seul gendarme en poste au camp de Drancy décoré de la médaille des Justes(1) pour avoir sauvé onze Juifs, dont plusieurs furent cachés dans sa ferme familiale. Le jour même de l'ouverture du camp, Camille fut révolté par le traitement infligé aux internés de Drancy. Pour les aider, il fallait désobéir. Il a donc désobéi et fut révoqué en 1943.



GENDARME CAMILLE MATHIEU 1939

Camille Mathieu est une figure centrale de l'exposition itinérante sur les policiers et les gendarmes français « Justes parmi les nations » : « Désobéir pour sauver(2) ». A l'occasion du passage de cette exposition à Bordeaux, la gendarmerie a organisé un colloque sur le thème : « Les gendarmes sous l'occupation : nuit, ombres et lumière(3). » Le général d'armée Denis Vaultier, commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine, est à l'origine de cette initiative et de ce titre, avec une idée : « regarder notre histoire en face ». La nuit, ou l'aveuglement des gendarmes qui ont refusé de voir autre chose que la lettre de la loi ; la lumière, pour ceux qui ont choisi de résister et de désobéir ; l'ombre, c'est la culture du respect de la hiérarchie militaire, ancrée dans les mentalités depuis des siècles et qui freinait l'entrée en résistance des gendarmes. »

» : « Désobéir pour sauver(2) ». A l'occasion du passage de cette exposition à Bordeaux, la gendarmerie a organisé un colloque sur le thème : « Les gendarmes sous l'occupation : nuit, ombres et lumière(3). » Le général d'armée Denis Vaultier, commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine, est à l'origine de cette initiative et de ce titre, avec une idée : « regarder notre histoire en face ». La nuit, ou l'aveuglement des gendarmes qui ont refusé de voir autre chose que la lettre de la loi ; la lumière, pour ceux qui ont choisi de résister et de désobéir ; l'ombre, c'est la culture du respect de la hiérarchie militaire, ancrée dans les mentalités depuis des siècles et qui freinait l'entrée en résistance des gendarmes. »

\* Le 6 janvier 2010 un reportage d'Axel GIRARD (grand reporter) sur le même sujet est passé au journal de 20h sur TF1 avec l'interview de Camille et Denise.

\* Le 9 mars 2010 à 20h35 passe une émission spéciale sur la rafle du Vel d'hiv présentée par Marie Drucker et Max Gallo sur France 2 avec entre autres le témoignage de Camille MATHIEU.

\* Camille a été interviewé courant février 2010 dans le cadre d'un reportage sur le camp de Drancy destiné à une revue interne de la gendarmerie, par le maréchal des logis chef Sébastien Poirée. L'interview est publiée dans le magazine du ministère de l'intérieur « Civique » n°188 de juin 2010.

\* Tous les ans, au mois de Juillet, Camille et Denise sont conviés à une commémoration pour les déportés de la guerre 39-45 à la préfecture de Pontoise.

*Camille et Denise ont, tous deux, été promus « Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur » le 14 juillet 2010, distinctions honorifiques attribuées sur la réserve présidentielle par le Président de la République, Monsieur SARKOZY Nicolas, et ont été décorés lors de la cérémonie du 11 Novembre 2010 à Pontoise - 95-, par le Préfet du Val d'Oise, Monsieur MACCIONI Pierre-Henry, en présence du Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val d'Oise, Monsieur AUREAL Frédéric.*

*Camille est décédé le 24 juin 2017 à l'âge de 102 ans il a été inhumé au cimetière de Taverny.*

*Denise MATHIEU Née LUMEREAUX le 25 février 1917 à Paris 17<sup>ème</sup>. Fille de Honoré LUMEREAUX et de Jeanne CONRAD. Elle passe sa jeunesse à Paris 17<sup>ème</sup> rue des Batignoles et fait des études d'infirmière, c'est à l'occasion d'un stage en hôpital qu'elle fait la connaissance de Camille MATHIEU qui deviendra son mari le 11 décembre 1939.*

*Ils ont eu 5 enfants : Jean-Marie né le 16/11/1940, Gérard né le 23/12/1942, Françoise née le 10/01/1947 et décédée des suites d'un cancer à 45 ans le 08/04/1992, Philippe né le 21/2/1950 et décédé des suites d'un cancer le 06/02/2011, Anne-Marie née le 02/07/1952 et décédée le jour même de sa naissance. Paix à leurs âmes...*

*Ils ont 9 petits enfants et 17 arrière-petits enfants.*

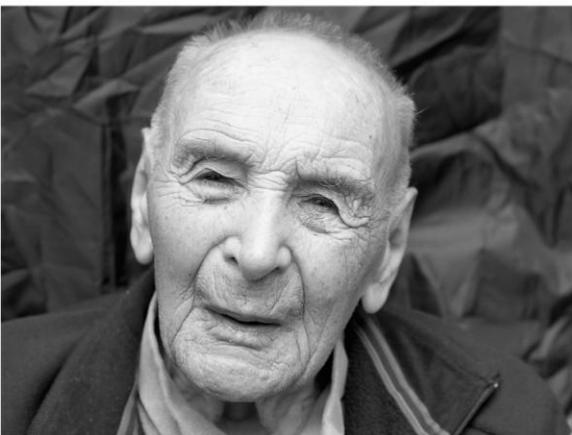
*En 2009 ils ont fêté leur 70 ans de mariage.*

*Denise MATHIEU et Blanche, sa belle-mère, ont été particulièrement courageuses et actives dans l'aide apportée aux familles juives hébergées chez elles pendant la période d'occupation nazie. Entre autres actions, Denise fournira de faux papiers pour la famille HERTZBERG qui s'était réfugiée à Grenoble. Blanche, avec l'aide ponctuelle de Denise, s'occupera jusqu'à la libération des familles hébergées clandestinement dans la ferme familiale de Lignièrès -10-, afin de les cacher et de les protéger des nazis. Un jour, suite à l'assassinat d'un collaborateur par la résistance dans la région, toute la commune fut encerclée par des soldats Allemands très déterminés à retrouver et à punir les auteurs. Ils visitèrent toutes*

*les maisons et les fermes du village inopinément. Averties en extrême grâce à la solidarité régnant dans le village, Blanche et Denise eurent juste le temps de cacher leurs protégés en lieu sûr, et lorsque les Allemands firent irruption dans la ferme, elles ne cédèrent pas aux pressions exercées et aux menaces proférées par les soldats qui les pressaient de questions sur la présence éventuelle d'armes dans la ferme familiale. Jusqu'au bout, avec beaucoup de courage et d'abnégation, et ce, malgré les réels risques encourus, elles nièrent, elles ne plièrent pas, et malgré des recherches longues et minutieuses, les soldats Allemands ne trouvèrent ni les armes, ni les innocents qui étaient heureusement bien cachés...*

*Denise est décédée le 5 mai 2012 à l'hôpital de Montmorency et à été inhumée au cimetière de Taverny.*

N.B : Quelques ouvrages relatent ou citent les actions entreprises par Camille, Denise et Blanche MATHIEU, dont « Le livre des Justes » écrit par Lucien LAZARE, « Obéir, les déshonneurs du Capitaine VIEUX, Drancy 1941-1944 » de Didier EPELBAUM et « Le choix des Juifs sous Vichy - entre soumission et résistance » d'Adam RAYSKI.





« Désobéir pour sauver »

# « Il fallait aider »

**Camille et Denise Mathieu ont une vingtaine d'années lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate. Jeune gendarme, Camille est affecté au camp de Drancy dont il assure la garde. Avec son épouse et sa mère, il vient en aide à trois familles juives. En 1976, ils seront tous les trois reconnus « Justes parmi les nations ». Témoignage.**

**J**e ne pouvais pas rester sans rien faire. » Dans le pavillon de la région parisienne où il vit avec son épouse, Camille Mathieu a sorti des photos en noir et blanc, des documents jaunis par le temps. « Ici, c'est mon épouse et Yunka. » Yunka Fuchs, l'amie d'Adèle Herzberg, l'une des deux premières personnes qu'il a aidées, a témoigné de l'histoire de ce couple de « Justes parmi les Nations ».

**CAMILLE MATHIEU**  
GENDARME EN 1940  
« Mes chefs ne pouvaient faire autrement que de me punir. J'ai pris mes responsabilités... »

En 1939, après son service militaire dans le 18<sup>e</sup> régiment du Génie, Camille Mathieu choisit la gendarmerie et intègre la garde républicaine de Drancy. En mai 1940, les Allemands investissent Paris. En août 1941, le camp d'internement des Juifs est créé à Drancy. Camille Mathieu est affecté dans une compagnie chargée de la garde extérieure du camp. Le sort réservé aux internés est inconnu des gendarmes : « Nous savions qu'ils étaient emmenés en Allemagne. Au début, on a pensé qu'ils partaient pour le service du travail obligatoire (STO). Ce n'est que bien plus tard qu'on a appris la vérité... ». Malgré les ordres, le gendarme Mathieu décide de faire quelque chose pour les internés. Rapidement, l'occasion se présente. « J'étais sur un mirador et j'ai aperçu deux dames s'approcher du camp ». Elles voulaient des nouvelles de leur mari. Pour éviter les ennuis, le gendarme Mathieu leur demande de ne pas rester là plus longtemps. « Nous voulons voir nos maris », insistent-elles. « Laissez un papier avec votre adresse sous le mirador, j'irai vous trouver chez vous plus tard », lance Camille du haut de son mirador. Les jeunes femmes hésitent. L'une d'elle s'exécute pourtant. « Dix jours plus tard, j'étais de repos et je suis allé rendre visite à cette femme avec mon épouse. Elle était surprise de ma venue et a aussitôt été chercher son amie, Adèle Herzberg. » Les deux jeunes femmes souhaitent faire parvenir du courrier à leur mari, le gendarme et son épouse acceptent

de les aider. « Les risques ? Je ne sais pas si je me rendais bien compte de ce que je faisais mais, des risques, j'en ai pris beaucoup plus tard aussi en m'engageant dans la guerre. » Denise collecte le courrier que Camille jette par-dessus les clôtures le soir venu. Le bouche-à-oreille faisant son œuvre,



